

A propos du TP EAA

On ne lui reproche jamais d'être pendu(e) au téléphone ou de discuter avec les clients !

L'employé administratif et d'accueil réalise les travaux administratifs courants d'une structure et assure l'accueil d'une structure. S'il est vrai que la retranscription, la mise en forme, la saisie de documents professionnels occupent une part importante de son travail, l'employé administratif et d'accueil contrôle aussi les données chiffrés et oriente, renseigne in visu ou au téléphone.

Chiffres clés :

100% de réussite* **97%** de satisfaction*

90% d'insertion professionnelle*
*sur 30 stagiaires formés en 2023

Durée de la formation

Formation en présentiel d'une durée totale de 616 heures dont 476 heures en centre de formation et 140 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 28.

La formation

Programme :

- Réaliser les travaux administratifs courants d'une structure
- Assurer l'accueil d'une structure
- Informatique appliqués
- Communication professionnelle
- Stages en entreprise

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - **Validation du Titre professionnel EAA.**
- Evaluation de la satisfaction

Remise du Titre Professionnel

La formation du titre professionnel offre la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Débouchés et poursuite de parcours

La formation du Titre professionnelle oriente sur les métiers d'employé administratif, employé de bureau, agent d'accueil.

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du tertiaire, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics.

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier

Coûts et financements

Demandeurs d'emploi : Formation gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France ou par France Travail

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !